

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 29 FÉVRIER 2016

❧❧❧

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Madame Aracéli ETCHENIQUE, Monsieur André LABARTHE,
Monsieur Michel ADAM, Madame Patricia PROHASKA,
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, Monsieur David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY, Madame Marie-Lyse GASTON,
Monsieur Jean-Etienne GAILLAT, Monsieur Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
Monsieur Jean-Pierre ARANJO, Monsieur Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Hervé LUCBÉREILH,
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Henriette BONNET,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL,
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE

❧❧❧

**6 - AUTORISATION D'OUVERTURE DE CREDITS AVANT LE VOTE
DU BUDGET**

BUDGET PRINCIPAL – OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPES

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA expose que l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation précise le montant et l'affectation de ces crédits.

Pour 2016, les montants de ces crédits qu'il vous est proposé de voter sont les suivants :

N° opération	Article	Intitulé	Montant
529	21312 213	Ecole Labarraque	15000
110	2128 823	Aménagement parc Bourdeu	3500
504	2176 324	Acquisitions patrimoine	10000
217	21318 01	Aménagement CAS	15000
528	2151 822	Aménagement traversée de St-Pée	172391
186	2031 824	Etude AVAP	32000
204	2121 833	Régénération patrimoine arboré	10000
498	2151 822	Mobilier urbain	10000
500	2151 822	Voirie	30000
505	2151 822	Signalisation horizontale	10000
510	2121 823	Plantations	15000
511	21318 0200	Bâtiments divers	10000
514	21312 213	Salle de motricité Prévert	5400
709	2031 0200	Etude Géothermie	2000
710	2031 822	Etude PPP	2000
1104	21318 0200	Changement chaudières	15000
1135	21311 0200	Aménagement mairie	5000
TOTAL			362291

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **VOTE** les crédits anticipés précités.

Ainsi délibéré à OLRON-Ste-MARIE, ledit jour 29 février 2016.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 02/03/2016



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

